

Frictions au sommet

Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD) au pouvoir depuis le 3 août 2005 et le gouvernement de transition ont fait un cadeau à la classe politique : 5 mois de transition de moins et un calendrier électoral rapproché. En réactions, les leaders politiques sollicités par la Primature, ont préféré se perdre en conjectures en soulevant des questions déjà closes depuis la fin des journées de concertation. C'était jeudi dernier au Palais des Congrès. Compte-rendu.

En invitant la classe politique et les acteurs de la société civile à un débat, puis en accordant un point de presse exclusif à la presse, le 10 novembre 2005 au Palais des Congrès, le Premier ministre était porteur d'un message : informer l'opinion nationale et internationale de la décision du CMJD, prise lors de leur réunion du 8 novembre dernier, de revoir le calendrier électoral et de réduire la durée de la transition de 24 à 19 mois. Il s'agissait pour les leaders présents de dire si oui ou non, ils acceptaient ce nouveau calendrier et s'ils étaient prêts à accompagner le pouvoir en place dans ce cadre. Pour mémoire, rappelons que le mandat du CMJD, du Gouvernement de transition et de la Commission Nationale Électorale Indépendante (CENI) prendra fin après l'élection du prochain président de la République, prévue le 11 mars 2007 pour le 1er tour, et en cas de ballottage, le 25 mars pour le 2e tour. Cette élection sera précédée d'un référendum constitutionnel le 24 juin 2006, suivis des municipales et législatives qui se dérouleront en même temps le 19 novembre 2006 et des sénatoriales, le 21 janvier 2007.

Lors de la plénière, très peu d'intervenants ont effleuré la question à l'ordre du jour, la majorité ayant agi comme si les journées de concertation n'étaient pas terminées, que les rapports et l'ensemble des amendements issus de ces journées n'avaient pas encore été entérinés. Même si le débat sur ces questions a été quelque peu biaisé, de passionnantes joutes ont opposé adversaires et partisans de la proportionnelle, la question sur la candidature individuelle, le bulletin de vote unique, la simultanéité des élections municipales et législatives.

Dans le vif du sujet

Parmi ceux qui ont cerné la question et versé leurs contributions dans le vif du sujet, Moulaye Ould Jiyid du PMRC, qui a clairement exprimé son inquiétude. Pour lui « tous les partis ne prennent pas la ligne de départ dans les mêmes prédispositions. Les élections ne doivent pas

être précipitées, ce qui pénaliserait fortement certaines formations politiques ». Ould Jeyid dira que la proportionnelle doit être maintenue pour permettre une large représentativité.

Pugilats devant le PM

Les participants à la rencontre entre le premier ministre et les partis politiques ont été gratifiés d'une courte scène récréative, ce 10 novembre 2005 au Palais des Congrès. Tout commence quand le PM, Sidi Mohamed Ould Boubacar, donna la parole à Ittawal Ounrou de l'Union pour la Planification et la Construction (UPC). Avant même que celui-ci ait pris le micro, deux hommes s'éjectent de leur siège, bousculant leurs voisins de table pour l'empêcher de parler, tout en s'époumonant : « ce type ne vous représente pas ! C'est un imposteur ! » Dans un tohu-bohu énorme et au milieu des éclats de rire provoqués par ce tableau burlesque, les trois protagonistes se disputaient la paternité d'un parti politique, malgré les efforts vains de Sidi Yeslem Ould Amar Cheine, directeur de la Promotion Démocratique et de la Société Civile, de les ramener au calme. « Je m'appelle Ittawal Ounrou, Secrétaire Général de l'UPC... » déclama-t-il. « Tu n'es Secrétaire général de rien ! Tu n'es rien ! » bruyait un des énumérés, en tentant de l'empoigner.

Il a fallu toute l'entregent du PM pour faire baisser la tension et permettre la poursuite des travaux.

Isselmou Ould Abdel Kader du RDU tout comme Ahmed Ould Daddah, leader du RFD, ont certainement mal compris qu'entre le 1er et le 2e tour des élections présidentielles, il y avait bel et bien deux semaines de décalage, eux qui ont beaucoup réclamé à ce qu'il en soit ainsi, soulevant qu'une semaine entre les deux tours ne permettait pas aux candidats de redéployer leur efforts.

Moustapha Ould Abeiderahmane, patron du tout nouveau Renouveau Démocratique, a réclamé la séparation des élections municipales et législatives, dénonçant cette concomitance « qui ne fera que compliquer davantage le scrutin, notamment pour une population à majorité analphabète qui n'y est pas habituée ». Moustapha Ould Beddredine de l'UFP ne partagera pas ce point de vue, lui qui considère que l'organisation simultanée de ces deux scrutins est source d'économie aussi bien pour l'État, les partis politiques que les populations elles-mêmes.

Partisan invétéré de la proportionnelle, dont le parti a été le premier à réclamer l'adoption, Chbih Cheikh

Mélaïne estime que le scrutin de type majoritaire est révolu. Il a servi longtemps, en Angleterre par exemple, de moyen de conservation du pouvoir par la classe aristocratique et bourgeoise, dira-t-il en sub-



prôné l'élimination des petits partis sans assise populaire, ceux qui ne peuvent réaliser le moindre score. « Trop de partis tue les partis et trop de démocratie tue la démocratie » assène-t-elle. Elle s'est aussi élevée contre la proportionnelle, source d'anarchie et de baisse de niveau politique.

Pour Koïta Tijane, président de l'UNDD et membre de l'ancienne majorité, « il faut empêcher la candidature indépendante, car elle sème la division nationale et fortifie les clans et les tribus ». Un point de vue vivement rejeté par Mohamed Mahmoud Ould Mah, président de l'UPSD, qui juge que la majorité des partis politiques en Mauritanie sont des tribus. Pour lui, « la candidature indépendante est l'expression de l'opinion publique, qu'il existe des citoyens qui ne se reconnaissent dans aucune formation politique et qu'on ne peut pas obliger quelqu'un à intégrer un parti donné ». Ould Mah dira par ailleurs qu'il n'est pas d'accord avec le raccourcissement du délai de la transition. Selon lui, « comme les membres du CMJD et du gouvernement ne sont candidats à aucun poste électif et qu'ils sont là pour parfaire, autant ne pas bâcler la transition et léguer au prochain pouvoir un système défaillant ». Cissé Amadou Cheikhou de l'AJD, a lui proposé la constitution d'une structure nationale chargée du suivi des recommandations issues des journées de concertation.

Question annexes

Reprenant le débat des journées de concertation, Messaoud Ould Boulkheïr, patron de l'APP, enfourchera son cheval de bataille, l'esclavage, avant de dénoncer le retard accusé dans la réception des documents

relatifs aux journées suscitées, ce qui a minimisé selon lui, l'apport des acteurs politiques dans l'enrichissement des rapports de base présentés par les comités interministériels. Il a aussi insisté sur le recensement administratif à but électoral qui risque d'être perturbé par le rapprochement des scrutins.

Chbih Cheikh Mélaïne a aussi dénoncé le mode de nomination au sein du gouvernement et de l'administration, axé seulement sur les membres de l'ancien parti au pouvoir. « Il y a, au sein de l'opposition, des cadres d'une très grande compétence auquel le pouvoir de transition peut faire appel, au lieu de continuer à puiser dans le même cercle » dira-t-il, soulignant que lui n'est pas preneur, « je suis déjà candidat à la présidentielle », avant d'ajouter « il est nécessaire de recomposer le visage de l'administration ».

Mohamed Ould Dellahi, des verts du PMDE, a quand à lui plané hors du sujet, préférant se lamenter sur la misère de la population mauritanienne, s'attarder sur le cas des déportés. Autant de questions largement épuisées durant les journées de concertation. C'est le cas également du représentant du Bloc des partis, qui a querié des garde-fous contre le retour de la dictature après la période de transition et demandé des amendements constitutionnels pour le remplacement de la notion de loi de la majorité par celle de loi consensuelle. Samory Ould Beye de la CLTM a de son côté abordé les questions des travailleurs, oubliant de jolir son avis sur le sujet central relatif au calendrier électoral et au raccourcissement de la durée de transition.

Cheikh Aïdara